



Nouvelle amélioration des résultats 2021

- Chiffre d'affaires en progression de 27%¹
- Croissance de 36% de la marge brute
- Performances opérationnelles en amélioration de 26%
- Ambition stratégique renforcée par la capacité d'investissement

<i>En milliers d'euros</i> <i>Comptes consolidés</i>	2021	2020	Variation %
Chiffre d'affaires	4 290	3 379	+ 27%
Coût des ventes	- 1 398	- 1 260	- 11%
Marge brute	2 892	2 119	36%
% du CA	67,4%	62,7%	
Coûts d'exploitation	- 4 301	- 4 029	-7%
<i>Dont coûts de fonctionnement</i>	<i>- 1 941</i>	<i>- 2 269</i>	<i>14%</i>
<i>Dont charges de personnel</i>	<i>- 2 479</i>	<i>- 2 278</i>	<i>-9%</i>
Résultat d'exploitation	- 1 409	- 1 910	26%
Résultat financier	223	- 12 279	
<i>Dont charges financières exceptionnelles</i>			
<i>Negma²</i>	<i>0</i>	<i>- 11 978</i>	
Résultat exceptionnel	- 397	84	
Résultat net	- 1 583	- 14 105	
<i>Dont résultat net retraité²</i>	<i>- 1 583</i>	<i>- 2 127</i>	26%

Le Conseil d'administration de Spineway, réuni le 31 janvier 2022 sous la Présidence de Stéphane Le Roux, a arrêté les comptes annuels (sociaux et consolidés) au 31 décembre 2021.

Spineway confirme la bonne orientation de son exercice 2021 avec un chiffre d'affaires de 4,3 M€¹ en croissance de 27% par rapport à 2020 et ce, malgré un contexte de pandémie toujours pénalisant. Cette progression est portée par un 4^{ème} trimestre à 1,3 M€ (+26%) et s'accompagne d'une amélioration de l'ensemble des résultats du Groupe.

Amélioration continue de l'ensemble des résultats

Au cours de l'exercice, les performances de Spineway se sont nettement améliorées, bénéficiant de la croissance du chiffre d'affaires et d'un mix de ventes orienté vers les produits à plus forte valeur ajoutée. **La marge brute s'établit à 2,9 M€ en 2021, en croissance de 36% par rapport à 2020**, pendant que le taux de marge brute croit de 7,5%, soit plus 4,7 points de marge et passe de 62% en 2020 à 67% en 2021.

¹ Détail selon communiqué de presse du 18 janvier 2022

² Comptabilisation d'une charge financière exceptionnelle liée au mécanisme de compensation du contrat de financement Negma (cf communiqué des résultats annuels du 25 janvier 2021)

La bonne gestion des charges d'exploitation opérée au cours de l'année conjuguée à l'augmentation des ventes permet au **résultat d'exploitation de s'améliorer de 26 % par rapport à 2020 et de 39% par rapport à 2019 pour s'inscrire à -1,4M€**. A noter qu'un niveau élevé de dépenses réglementaires, notamment en études et tests cliniques, est nécessaire pour préparer le passage à la nouvelle réglementation CE/MDR qui interviendra au plus tard en mai 2024. La société a à ce titre déjà obtenu un 1^{er} certificat MDR pour ses instruments.

Le résultat financier ressort à 0,2 M€ contre une perte de -12,3 M€ en 2020. Le résultat 2020 était pénalisé par la comptabilisation d'une charge financière exceptionnelle liée au mécanisme de compensation du contrat de financement Negma². **Retraité de la charge financière exceptionnelle, il aurait été de -0,3 M€**. Ainsi, le résultat financier 2021 s'améliore de + 0,5 M€.

Le résultat exceptionnel (-0,4 M€ en 2021) est essentiellement lié à l'impact d'une dépréciation de frais de R&D. Le groupe poursuit en effet son investissement en matière d'innovation en lien avec sa stratégie produits. L'équipe de direction a ainsi été renforcée par l'arrivée d'un responsable de R&D à l'automne 2021. Cette dynamique correspond à une stratégie de développement des marchés porteurs à plus forte marge.

Le résultat net s'inscrit également dans cette trajectoire positive à -1,6 M€ contre une perte de -14,1 M€ l'an passé (-2,1 M€ retraitée de la charge financière exceptionnelle susvisée). **Ce dernier s'améliore ainsi de 45% par rapport à 2019 et de 26% par rapport au résultat net 2020, retraité de la charge financière exceptionnelle.**

Un bilan renforcé

L'exercice s'est accompagné par un renforcement significatif des actifs de la société avec un total bilan de 25,6 M€ contre 14,7 M€ à fin décembre 2020. Cette sécurisation des actifs est principalement liée au contrat de financement avec Negma qui permet de renforcer la situation financière de la société.

La valorisation des actifs (titres de participation) a également été confortée par le tribunal arbitral de Genève qui a rendu une sentence en date du 20 janvier 2022 en faveur de la société Spineway dans le contentieux l'opposant à la société Integral Medical Solutions (IMS). IMS est ainsi condamnée à verser à la société Spineway l'intégralité du prix d'acquisition des titres, majoré d'intérêts de retard et du remboursement de frais d'arbitrage. La société IMS dispose d'un délai de 30 jours pour exercer un recours contre cette décision, étant précisé que ce recours, sauf cas particuliers, n'aurait pas d'effet suspensif. En outre, cette sentence reste soumise à des procédures de recouvrement dans les pays où est implanté le groupe IMS.

Situation financière renforcée avec une trésorerie de 13,9 M€

Afin de financer ses projets de développement et ses besoins opérationnels, le Groupe a mené au cours de l'exercice une augmentation de capital de 1,6 M€, associée à une prime d'émission de 11,6 M€ liée à son contrat de financement avec Negma. **Cette opération a permis de renforcer les capitaux propres de Spineway (20,9 M€) et porte les disponibilités à 13,9 M€ au 31 décembre 2021 €**. De même, la trésorerie nette des dettes financières s'améliore pour s'établir à 11,5 M€ contre 2 M€ l'an passé.

Ce contrat a pour objectif de financer la stratégie du Groupe jusqu'à ce que les résultats de Spineway permettent d'autofinancer la croissance de ce dernier. Il reste à ce jour 15,5 M€ de financement additionnel au titre du contrat conclu avec Negma, lequel a permis à la société de bénéficier d'un apport en trésorerie de 18,6 M€ depuis sa conclusion. Cette stratégie de sécurisation de la trésorerie a permis de mener à bien un 1^{er} projet de croissance externe avec l'acquisition de la société Distimp en juin 2021.

Cet exercice marque une nouvelle amélioration des performances de Spineway en dépit d'un contexte économique compliqué et démontre la capacité du Groupe à mener à bien son plan stratégique avec pour ambition de devenir un acteur européen de référence de la chirurgie du rachis au positionnement Premium. Fort de ses bons résultats et d'une capacité d'investissement intacte, Spineway va poursuivre sa croissance mixte alliant développement organique et acquisitions ciblées.

Prochain RDV : Tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires – 23 Mars 2022

Les comptes annuels sont disponibles sur le site internet de la société – Rubrique investisseurs

SPINEWAY EST ÉLIGIBLE AU PEA-PME

Retrouvez toute l'information de Spineway sur www.spineway.com

Ce communiqué de presse est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Spineway dispose d'un réseau mondial de plus de 50 distributeurs indépendants et réalise 90% de son CA à l'export.

Spineway, éligible aux fonds FCPI, a reçu le label OSEO Excellence depuis 2011 et est lauréate du trophée Deloitte Fast 50 (2011).

Prix INPI Rhône Alpes Politique dépôt de brevets (2013) – Labellisée Talent INPI (2015).

ISIN : FR0011398874 - ALSPW

Contacts :



Ligne aux actionnaires
Ouverte du mardi au jeudi (10h-12h)
0806 70 60 60



ALSPW
EURONEXT
GROWTH



Relations investisseurs
Solène Kennis
spineway@aelium.fr